

Papier déposé sur les "réserves foncières pour défaut d'alignement" et limites de séparabilité
[REDACTED]

Remis le 10 Avril 2024 aux commissaires enquêteurs

Après l'enquête publique sur la suppression de plus d'une trentaine d'alignements de voies sur Olivet nous voyons l'apparition de la notion de réserves foncières pour défaut d'alignement. Ceci ne peut être un contournement des décisions du Conseil Constitutionnel condamnant la prise de terrain gratuite ou presque pour alignement.

Autre sujet l'application de la loi sur l'artificialisation des sols semble aller contre les réflexions sur l'aspect longères dans certains quartiers d'Olivet. L'uniformisation des règles au sein de la métropole risque de faire disparaître la spécificité de notre commune.

Qu'elle semble loin l'époque où ces approches étaient débattues préalablement au sein de la commune.

[REDACTED]

Olivet Ecologique Autrement